

RAPPORT N° 94/6-01
au Conseil Municipal

OBJET

**APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIONS
DU CONTRAT DE VILLE POUR 1994**

Par Délibération n° 94/4- 42 en date du 29 juin 1994, vous m'avez autorisé à signer le Contrat de Ville avec l'Etat, signature qui est intervenue le 7 juillet dernier .

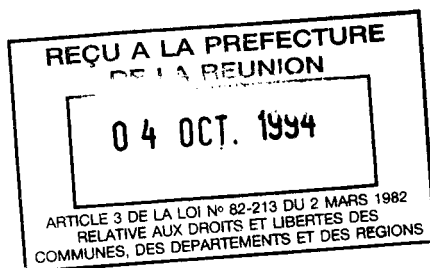
Les axes prioritaires retenus par la Municipalité lors de l'élaboration de ce nouveau Contrat de Ville portant sur la période 1994/1998 vous ont déjà été présentés. Aujourd'hui, il convient de se prononcer sur le programme d'actions à mettre en oeuvre dès cette année de manière à permettre l'engagement des crédits d'Etat .

Vous trouverez annexé au présent rapport un tableau financier récapitulatif de ces actions.

Par conséquent, je vous demande de m'autoriser :

- * à engager les actions du Contrat de Ville pour l'année 1994, dont la liste est jointe en annexe ;
- * à contracter, selon la procédure réglementaire choisie (appels d'offres, marchés négociés, lettres de commande ...), avec les partenaires retenus pour aider la Commune à conduire ces actions ;
- * à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat et des autres collectivités locales ;
- * à procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Michel TAMAYA

DELIBERATION N° 94/6-01
du Conseil Municipal
en séance du samedi 24 septembre 1994

OBJET

**APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIONS
DU CONTRAT DE VILLE POUR 1994**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT n° 94/6-01 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Michel TAMAYA, Maire, présenté au nom de la Commission Finances ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE
(3 Abstentions dont 1 vote par procuration)**

ARTICLE 1

Approuve le programme des actions du Contrat de Ville pour l'année 1994, dont la liste est jointe en annexe, et autorise le Maire à les engager ;

ARTICLE 2

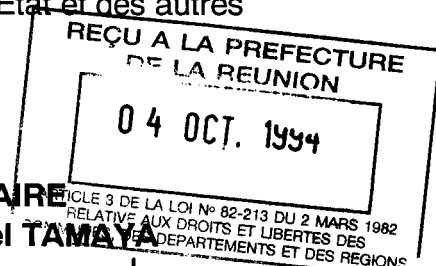
Autorise le Maire :

- * à contracter, selon la procédure réglementaire choisie (appels d'offres, marchés négociés, lettres de commande ...), avec les partenaires retenus pour aider la Commune à conduire ces actions ;
- * à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat et des autres collectivités locales ;
- * à procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le 30 SEP. 1994



LE MAIRE
Michel TAMAYA



SYNTHESE FINANCIERE EN KF

N° Fiche	INTITULE DE L'ACTION	Crédits contractualisés dans le Contrat de Ville						Crédits ordinaires						Contrat de Plan et PDR							
		ETAT		DEPT/ REGION	COM	Plan de relance		Autres	ETAT		DEPT	COM	Autres	ETAT		REGION	DEPT	COM	COM EUROP	TOTAL	PRIORITE
		Ligne	Montant			Ligne	Montant		Ligne	Montant				Ligne	Montant						
	REPORT		525	120	469		300	300	131				265	25	40					2175	
	DOMERJOD																				
1.a19	Accueil et service social à la mairie annexe		40		40															80	1
1.a20	Maison des associations et de la citoyenneté		90		60															150	1
1.a21	Aménagement et redynamisation du CASE		40	200	90															330	1
	BRULE																				
1.a24	Centre d'activité artisanal				53															105	1
1.a25	Aménagement salle polyvalente		25	25	50															100	1
	CAMELIASVAUDAN																				
1.a26	Information des droits et des devoirs des citoyens		95		75				30											200	1
1.a30	Initiation à l'outil informatique		80		30															110	1
1.a31	Création collectif d'associations		100	125	75															300	1
1.a32	Mise en valeur de la partie basse de la salle polyvalente		40	160	50															250	1
	TOTAL		1035	630	992		300	300	161				265	25	40				52	3800	

SYNTHESE FINANCIERE EN KF

N° Fiche	INTITULE DE L'ACTION	Crédits contractualisés dans le Contrat de Ville										Crédits ordinaires						Contrat de Plan et PDR						TOTAL	PRIORITE			
		ETAT		DEPT/ REGION	COM	Plan de relance		Autres	ETAT		DEPT	COM	Autres	Ligne	Montant	REGION	DEPT	COM	COM EUROP.									
		Ligne	Montant			Ligne	Montant		Ligne	Montant										ETAT	Montant							
	REPORT		1035	630	992		300	300	161					265	25	40			52							3800		
	b) La politique de l'habitat																											
1.b1	PLH																											
1.b2	Gestion de la demande de logement sur Saint-Denis													DOE	200	200											400	1
														DOE	350	350											700	1
1.b3	Construction d'un centre d'hébergement à Saint-Denis																											
1.b4	Mise en place d'un service de gestion de proximité du patrimoine LTS													DOE	200	100	100										400	1
1.b5	Mise en oeuvre d'un protocole d'occupation du patrimoine social													DOE	115	115	25	ODC									350	1
1.b6	Chartre d'objectif entre la ville, la CAF, la DPEF pour l'accompagnement social au logement																											
1.b7	L'insertion économique dans les opérations d'aménagement et de construction de logements																											
	c) La politique de prévention de la délinquance																											
1.c2	Prévention de la délinquance				438																						1188	1
1.c3	Sécurité et cadre de vie				400																						1170	1
1.c4	Loisirs et prévention sociale				200																						1135	1
1.c5	Fonctionnement CCPD et CAP				355																						750	1
1.c6	Hébergement des sortants de prison				150																						1850	1
1.c8	Boutique de solidarité				55				132																		387	1
	TOTAL		3575	1790	2590	300	300	293		1820	580	805	25						52								12130	

SYNTHESE FINANCIERE EN KF

Année : 1994

N° Fiche	INTITULE DE L'ACTION	Crédits contractualisés dans le Contrat de Ville						Crédits ordinaires						Contrat de Plan et PDR										
		ETAT		DEPT/ REGION	COM	Plan de relance		Autres	Ligne	Montant	Ligne	Montant	DEPT	COM	Autres	Ligne	Montant	ETAT	REGION	DEPT	COM	COM EUROP.	TOTAL	PRIORITE
		Ligne	Montant			Ligne	Montant																	
	REPORT		3575	1790	2590			300	300	293			1820	580	805	25		52					12130	
	d) L'école																							
1.d1	Plan lecture		140	300	160																		600	1
1.o2	Accompagnement scolaire et suivi de la fonction parentale		150	150	80																		380	1
1.o4	Animation/Communication		90	160	90																		340	1
1.o7	Coordination petite enfance		100	150	50																		300	1
	e) La culture																							
1.e1	Aménagement et fonctionnement des équipements de proximité		270		410								DRAC	120									800	1
1.e1	Jeumont - Arts plastiques		120		178					232			DRAC	50									580	1
1.e3	Lecture publique																							
1.e3	Informatisation		200	700	100																		1000	1
1.e3	Chef de projet		150		150																		300	1
1.e3	Animation autour du livre		150	100	50																		300	1
1.e3	Réseau BCD et lecture publique	Pas de financement en 1994																						
1.e4	Prolongement des moyens		400		400																		800	1
	TOTAL		5345	3350	4258		300	300	525		1990	580	805	25		52							17530	

SYNTHESE FINANCIERE EN KF

N° Fiche	INITITULE DE L'ACTION	Crédits contractualisés dans le Contrat de Ville						Crédits ordinaires						Contrat de Plan et PDR				TOTAL	PRIORITE			
		ETAT		DEPT/ REGION	OOM	Plan de relance		ETAT	DEPT	OOM	Autres	Ligne	Montant	Ligne	Montant	COM	DEPT			COM	COMM EURDP	
		Ligne	Montant			Ligne	Montant															Ligne
	2 - LUTTE POUR LA DIGNITE																					
	ACTIVITE																					
2.a1	Centre d'activités																					
2.a1	Ateliers techniques	100	50	50																200	1	
2.a1	Ateliers artistiques	Pas de financement en 1994																				
2.a2	Jardins familiaux	Pas de financement en 1994																				
2.a3	PLIE	A définir ultérieurement																				
2.a4	Marchés publics aux entreprises d'insertion														2000					2000	1	
	IDENTITE																					
2.b1	Découverte du patrimoine	100	60	50																		
	CITOYENNETE																					
2.c1	Centre de ressources pour les associations	150	350	100																	600	1
2.c2	Mise en place d'une direction à la vie associative														200						200	1
2.c3	Formation d'élus associatifs	200		100																	300	1
2.c4	Développement associations de quartiers	300	200	100																	600	1
2.c5	Encadrement vie associative des quartiers	250	250	200																	700	1
	TOTAL	1100	910	600										50	2200						4860	
	TOTAL 1	5495	3425	4333				300	300	525			2585	580	805	25			450	1155	20480	
	TOTAL 2	1100	910	600								50	2200								4860	
	TOTAL GENERAL	6595	4335	4933			300	300	525			2635	580	3005	25			450	1155		25340	

SYNTHESE FINANCIERE EN KF

N° Fiche	INITITULE DE L'ACTION	Crédits contractualisés dans le Contrat de Ville										Crédits ordinaires					Contrat de Plan et PDR					TOTAL	PRIORITE						
		ETAT		COM	DEPT	REGION	Plan de relance		Autres	ETAT	DEPT	COM	Autres	Ligne	Montant	Ligne	Montant	ETAT	DEPT	COM	COM			COM	COM	COM	COM	COM	COM
		Ligne	Montant				Ligne	Montant																					
	TOTAL 1	5 495	3 425	4 333	300	300	300	525	2 585	580	805	25	502					450	1 155						20 480				
	TOTAL 2	1 100	910	600					50		2 200															4 860			
	Intercommunalité	150		100																									
	Equipe opérationnelle	2 100		2 100																									
	TOTAL GENERAL	8 845	4 335	7 133	300	300	300	525	2 635	580	3 005	25	502					450	1 155							25 340			

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 24/09/94

ANNEXE AU RAPPORT N°94/6-01



LE MAIRE

M. TAMAYA

